

## Résumé

Région d'habitat dispersé, le Sévéraguès a connu, au cours des XIe et XIIe siècles, une phase de regroupement des populations autour des châteaux et d'une partie des églises. Néanmoins, ces agglomérations sont restées modestes et n'ont pas enrayé le développement simultané de l'habitat en mas (hameaux). Dès le XIIe siècle, le regroupement s'essouffle et les nouveaux castra paraissent bien fragiles. Mais plutôt que d'un échec, il faut parler de modération de la politique de regroupement de la part des autorités, qui, en faisant du mas la cellule de base de la seigneurie rurale dès le XIe siècle, semblent très bien s'accommoder de l'habitat dispersé et même le favoriser.

## Abstract

Nucleated habitat in Rouergue in the 11th and 12th Centuries : Failure or Moderation of the Policy of Regrouping Populations ?

Region of dispersed habitat, the area around Severac underwent a phase of population regrouping around castles and some churches during the 11th and 12th Centuries. Nevertheless, these agglomerations remained modest and did not stop the simultaneous development of scattered habitat in mas or hamlets. As early as the 12th Century, regrouping ran out of steam and the new castra seemed quite fragile. Rather than failure, one should talk of moderation in the policy of regrouping populations on the part of authorities. In making the mas the basis of the rural seignery as early as the 11th Century, they seemed to accept dispersed habitat and even to favor it.

## Zusammenfassung

Gruppensiedlungen im Rouergue des 11. und 12. Jahrhunderts : Eine gescheiterte oder bescheidene Siedlungspolitik ?

In der Region von Sévérac lagen die Höfe von jeher verstreut. Im 11. und 12. Jahrhundert jedoch entstanden rings um Burgen und Kirchen Gruppensiedlungen, die aber meist klein und bescheiden blieben und die gleichzeitige Entwicklung der Höfe und Weiler nicht bremsen konnten. Schon im 12. Jahrhundert ist die Tendenz zur Zusammenlegung der Höfe abnehmend und die neuen castra bleiben fragile Gebilde. Trotzdem kann man wohl nicht ganz von einem Scheitern der Gruppensiedlungen im Sévéraguès sprechen, denn die verschiedenen Autoritäten waren in ihrer Siedlungspolitik eher moderat und kamen gut mit dem Gehöft als Basis der Grundherrschaft seit dem 11. Jahrhundert zurecht. Vielleicht haben die Grundherren diese Siedlungsstruktur sogar besonders gefördert.

## Resumen

El hábitat agrupado en Rouergue en los siglos XI y XII : ¿fracaso o moderación de la política de reagrupamiento de la población ?

Siendo el Sévéraguès una región de hábitat disperso, sin embargo allí se dio, en los siglos XI y XII, una fase de reagrupamiento de la población en torno a los castillos y a algunas iglesias. Con todo esas aglomeraciones no fueron muy importantes y no impidieron el desarrollo simultáneo del hábitat de mas (aldeas). Desde el siglo XII el reagrupamiento va menguando y los nuevos castra son muy frágiles. Pero se trata menos de un fracaso que de la moderación de la política de reagrupamiento por parte de las autoridades, las cuales al hacer del mas la célula de base del señorío rural desde el siglo XI parecen conformarse muy bien con el hábitat disperso y hasta favorecerlo.

Juliette DUMASY\*

## L'HABITAT GROUPÉ EN ROUERGUE AUX XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> SIÈCLES : ÉCHEC OU MODÉRATION DE LA POLITIQUE DE REGROUPEMENT DES POPULATIONS ?

---

Situé sur la bordure méridionale du Massif central, le Rouergue est une région montagneuse que l'on peut classer parmi les pays d'habitat dispersé. La dispersion prend la forme de fermes isolées et de hameaux qui, au Moyen Âge, pouvaient comporter jusqu'à une quinzaine de feux<sup>1</sup> ; tous ces écarts étaient appelés *mas* dans les sources occitanes, *mansi* dans les sources latines. Pourtant, il ne faudrait pas croire que les villages et bourgs n'existaient pas dans les campagnes rouergates : dans les vallées et les zones les plus accueillantes de la région, ils étaient assez nombreux, et il n'y a guère que sur les causses qu'ils étaient quasiment absents. Ils regroupaient une proportion importante de la population qui variait, en général, d'un quart à plus de la moitié des habitants du mandement (ou baylie) dont ils formaient le chef-lieu<sup>2</sup>.

\* 16 rue du Dévidet, 45000 Orléans ; juliette.dumasy@wanadoo.fr

1. Quelques rares sources du début du XIV<sup>e</sup> siècle le montrent, comme cet hommage des sujets du baron de Sévérac en 1329, relevé mas par mas dans certains mandements : archives départementales (désormais AD) de l'Aveyron, E 3012 ; les sources du XV<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus abondantes, et notamment les rôles de taille, le confirment : DUMASY (Juliette), *Le feu et le lieu. La baronnie de Sévérac-le-Château à la fin du Moyen Âge*, thèse soutenue à l'université Paris I, 2008, p. 250 ; pour le mandement de Mouret : HAUTEFEUILLE (Florent), « Cultivateurs, vigneron et autres... Les habitants de la juridiction de Mouret en 1451 », *Le castrum de Mouret*, CAMPECH (Sylvie) et alii, Toulouse, Hadès, 2003, t. 1 p. 33-46 ; pour la région de Najac : DEGA (Jean-Louis), « L'évolution des habitats ruraux et le repeuplement du bas-Rouergue méridional (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Habitats et territoires du Sud, Actes du 126<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Toulouse, 9-14 avril 2001)*, CURSENTE (Benoît) éd., Paris, CTHS, 2004, p. 215-233.

2. Ces proportions ont été observées dans la baronnie de Sévérac ou dans la région de Najac au XV<sup>e</sup> siècle. Cf. note précédente.

**Juliette Dumasy** est maître de conférences à l'université d'Orléans. Sa thèse, intitulée *Le feu et le lieu. La baronnie de Sévérac-le-Château à la fin du Moyen Âge* (université Paris I, 2008, à paraître), a reçu en 2009 le 1<sup>er</sup> Prix de thèse des collectivités territoriales (décerné par le GIS-CNRS GRALE) et le Prix de thèse du CTHS.

On est donc loin d'une dispersion extrême telle qu'elle a pu être observée dans le Bordelais, en Catalogne ou dans certaines parties du Quercy<sup>3</sup>, et plus proche d'une dispersion moyenne, typique du Massif central, mais aussi des régions de l'Ouest de la France<sup>4</sup>.

Un bon nombre de ces villages ou bourgs ont été fondés ou se sont développés au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, et peuvent être identifiés comme des villages d'origine castrale ou ecclésiastique. Le Rouergue n'a donc pas ignoré le mouvement de regroupement des populations qui s'est opéré assez largement dans l'Europe occidentale au XI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Pourtant, cette dynamique n'a en aucun cas empêché l'épanouissement de l'habitat en mas qui, grâce aux défrichements, à l'extension de l'espace cultivé et à la croissance démographique, prolifère aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles<sup>6</sup>. Mon propos, dans cet article, sera de m'interroger sur la concomitance de ces deux dynamiques apparemment contradictoires, en me concentrant sur l'histoire des agglomérations : dans quelles circonstances ont-elles éclos ? Comment expliquer leur faible attractivité ? Quel a été le rôle des autorités laïques et ecclésiastiques dans la répartition du peuplement ? La dispersion est-elle le résultat d'un échec de la politique de concentration des populations ?

3. MOUTHON (Fabrice), « L'habitat dispersé en Bordelais médiéval (fin XII<sup>e</sup>-milieu XVI<sup>e</sup> siècle) », *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des 18<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire de Flaran (15-17 septembre 1996)*, CURSENTE (Benoît) éd., Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1999, p. 187-206 ; TO FIGUERAS (Lluís), « Habitat dispersé et structures féodales dans l'Espagne du Nord au Moyen Âge central », *ibid.*, p. 121-144 ; HAUTEFEUILLE (F.), *Structures de l'habitat rural et territoires paroissiaux en bas-Quercy et haut-Toulousain du VII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat soutenue à l'université Toulouse II-Le Mirail, 1998.

4. TRICARD (Jean), « L'habitat dispersé en Limousin aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : le témoignage des textes », *L'habitat dispersé...*, *op. cit.*, p. 223-234 ; PICHOT (Daniel), « L'habitat dispersé dans l'Ouest de la France (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) : état de la question », *ibid.*, p. 65-95 ; ID., *Le village éclaté. Habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 174.

5. Pour le royaume de France : BOURIN (Monique), *Villages médiévaux en bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, L'Harmattan, 1987 ; DEBORD (André), « Les bourgs castraux dans l'Ouest de la France », *Châteaux et peuplement en Europe occidentale du X<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, Actes des 1<sup>ères</sup> Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran (1979)*, 1980, p. 57-73 ; BAUDREU (Dominique), CAZES (Jean-Paul), « Les villages ecclésiastiques dans le bassin de l'Aude », *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales, Actes du III<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie médiévale*, FIXOT (Michel), ZADORA-RIO (Élisabeth) dir., Paris, Maison des sciences de l'homme, 1994, p. 80-97.

6. DURAND (Aline), *Les paysages médiévaux du Languedoc (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998 ; GOURNAY (Frédéric de), *Le Rouergue au tournant de l'an Mil. De l'ordre carolingien à l'ordre féodal (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Rodez-Toulouse, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron-CNRS université Toulouse II-Le Mirail, 2004.

Pour répondre à ces questions, je me pencherai sur le cas de la région de Sévérac-le-Château<sup>7</sup> et ses abords, située aux confins du Rouergue et du Gévaudan, qui présente l'avantage de bien refléter la variété des paysages et milieux rouergats, puisqu'elle comporte à la fois la vallée de l'Aveyron, une terre hospitalière où les villages et les hameaux sont nombreux, et des zones de cause et de hautes terres répulsives, où l'habitat groupé se fait rare.

### Les villages ecclésiiaux : un regroupement inachevé

En Rouergue, plusieurs cas épars de bourgs et villages ecclésiiaux ont été repérés : les fouilles de Saint-Jean-le-Froid ont montré que ce village déserté du Lévezou s'était développé aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles autour de l'église qui relevait du prieuré de Moissac, sans doute dans un enclos sacré<sup>8</sup>. D'autre part, plusieurs bourgs monastiques ont pris forme au cours du XI<sup>e</sup> siècle (Conques, Clairvaux, Nant) et quelques sauvetés ont été fondées (Conques fonde quatre sauvetés en Rouergue, entre 1060 et 1144)<sup>9</sup>. Il est donc certain que le Rouergue a connu un phénomène de fondation de l'habitat autour des lieux de culte qui semble démarrer, sauf pour les bourgs monastiques les plus précoces, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et se prolonger au XII<sup>e</sup> siècle, soit un peu plus tard qu'en Catalogne ou en Roussillon<sup>10</sup> mais au même moment que dans l'Ouest<sup>11</sup>.

La région de Sévérac n'a pas échappé au phénomène. L'exemple le mieux documenté est fourni par le village du Rozier, situé à la limite de la seigneurie des Sévérac (cf. carte, p. 363). Un prieuré (appelé, jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, *cenobium* ou *monasterium de Interaquis*) fut fondé à son emplace-

7. Cette région a été le terrain d'étude de ma thèse. La seigneurie des Sévérac devient une baronnie à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (les seigneurs de Sévérac se qualifient de barons pour la première fois en 1288, AD Lozère, G 135). La seigneurie territoriale des Sévérac avait déjà, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, à peu près les mêmes contours qu'à cette époque : son cœur était la haute vallée de l'Aveyron et elle s'étendait, d'ouest en est, de la région de Laissac jusqu'au Tarn. En revanche, elle ne comportait pas, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, les châteaux de Peyreleau et de Prévinières. Cependant, par commodité et pour la mise au point de la carte ci-après, je me suis fondée sur l'extension de la baronnie telle qu'elle est connue à la fin du Moyen Âge.

8. LECIEJEWICZ (Lech), PESEZ (Jean-Marie) *et alii*, « Sur le Lévezou : l'établissement médiéval de Saint-Jean-le-Froid », *Archéologie du village déserté (Cahier des Annales, n° 27)*, 1970, p. 55-93.

9. GOURNAY (Frédéric de), *Le Rouergue au tournant de l'an Mil...*, *op. cit.*, p. 358.

10. BONNASSIE (Pierre), « Les *sagres* catalanes : la concentration de l'habitat dans les cercles de paix des églises (XI<sup>e</sup> siècle) », *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales, Actes du 3<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989)*, Paris, DAF, 1995, p. 68-79 ; CATAFAU (Aymat), *Les celleres et la naissance du village en Roussillon (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 1998.

11. PICHOT (Daniel), *Le village éclaté...*, *op. cit.*, p. 136.

ment dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle par un certain Déodat, sur un champ qui portait le toponyme du Rozier et où se trouvaient quelques maisons<sup>12</sup>. Peu de temps après, Déodat remit l'établissement à Aniane et, par acquisition auprès d'aristocrates locaux (les Canillac, les Mostuéjous, les Peyreleau...), constitua autour du prieuré un véritable petit domaine, siège d'un noyau de peuplement circonscrit par un périmètre sacré<sup>13</sup> : *Deodatus fecit aliam comparationem de Deude de Canillago et fratribus suis Gaucelmo et Petro, de illa honore que in circuitu ejusdem loci habebant, de homines et mansiones, ortis et vineas et campos, cultis et incultis, et ribarias, exeis et regressis*<sup>14</sup>. Ce petit habitat devint par la suite un village de taille modeste.

Le village de Saint-Grégoire, situé en plein Sévéraguès, a lui aussi une origine ecclésiale<sup>15</sup>. En 1095, l'église est donnée à Saint-Victor de Marseille par Bernard de Prévinquières, évêque de Lodève, qui dit avoir racheté le tiers de l'église que détenait indûment un membre de sa famille, Guilhem de Prévinquières<sup>16</sup>, et qui était fort mal gouvernée<sup>17</sup>. Quelque temps plus tard, une certaine Damiana et ses enfants donnent à l'église et aux moines qui la desservent *ipsa terra que est in circuitu ecclesie*<sup>18</sup>. L'église, à cette époque où la « réforme grégorienne » bat son plein, a donc été restaurée : elle a été érigée en prieuré et elle attire déjà les dons de petits aristocrates ou d'alleutiers locaux. Un *circuitus* a été (re)défini autour de l'église et certaines des terres qui s'y trouvent lui sont données, pour former ce qui ressemble fortement à une aire sacrée où un habitat pourra se développer. Les conditions paraissent donc favorables à l'essor d'un village ; mais, un demi-siècle plus tard, Saint-Grégoire n'est désigné, dans les sources, que comme simple mas et la tentative

12. « *Et aliam comparationem fecit Deodatus, monachus suprascriptus, de illo campo qui vocant Roserio [...] Et hoc totum et integrum dederunt quod a ipsum Rosarium pertinet nisi mansiones qui ibidem erant [...], in ipso campo suprascripto monasterius situs est.* » *Cartulaire d'Aniane*, ALAUS (P.), CASSAN (L.), MEYNIAL (E.) éd., Montpellier, 1898-1900, n° 216 (1036-1061).

13. Notons cependant que les rares exemples de villages ecclésiaux fouillés n'ont montré aucune trace de fossé ou autre protection sur le cercle attendu (par exemple, les fouilles menées par Jean-Paul Cazes dans le Lauragais) ; la forme concrète que prenaient ces aires sacrées reste donc un mystère.

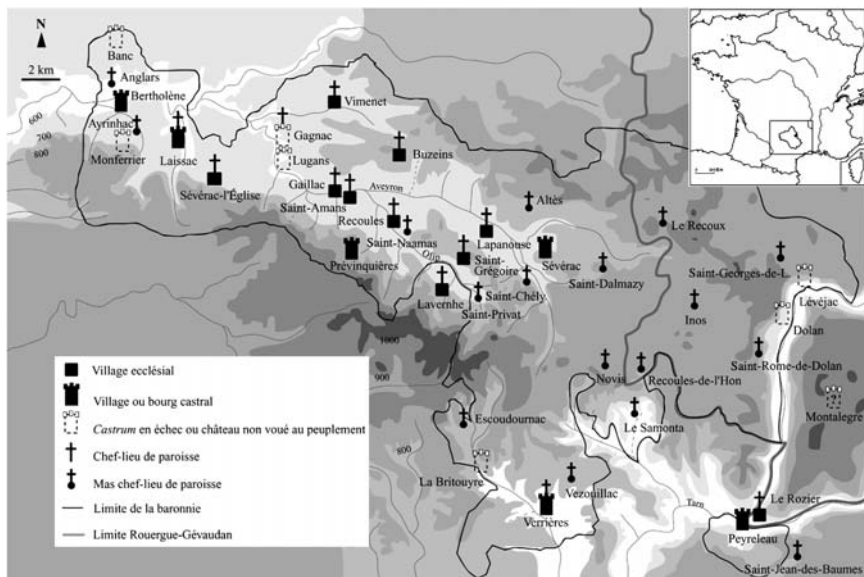
14. *Cartulaire d'Aniane*, *op. cit.*, n° 216.

15. Le lieu de culte lui-même daterait au moins de l'époque carolingienne, comme en témoigne le décor carolingien du sanctuaire fondé sur la fontaine et intégré à l'église actuelle.

16. Prévinquières est le nom d'un *castrum* peu éloigné de Saint-Grégoire, cf. *infra*. Guilhem et Bernard sont les premiers membres attestés de cette famille. AN J 589 n° 1, éd. : *Histoire générale de Languedoc*, t. VIII, n° 128 (col. 518-522).

17. « *Ego Bernardus Dei Lutevensis episcopus [...] redemi ecclesiam Sancti Gregori [...] de manu laycorum consanguineorum meorum, Willelmi scilicet de Prevencheiras qui terciam partem in ipsa ecclesia iniuste et per invasionem tenebat, et dedi pro ipsa tercia parte tria milia solidorum Podiensium, ea intencione ut pefatam ecclesiam que male et inoneste ordinata erat, ego bene et libere ad honorem Dei [...] ordinarem.* » AD Bouches-du-Rhône, 1 H 64.

18. AD Bouches-du-Rhône, 1 H 68, n° 329.



Le réseau de peuplement de la baronnie de Sévérac-le-Château à la fin du Moyen Âge.

de regroupement semble avoir fait long feu<sup>19</sup>. Ce n'est qu'à la faveur de l'implantation, avant 1160, d'une confrérie de chevaliers de l'ordre du Temple que les choses vont changer<sup>20</sup>. Rattachée vraisemblablement à la commanderie de Sainte-Eulalie-du-Larzac, elle regroupe des chevaliers issus de lignages locaux, qui ont multiplié les dons à l'ordre du Temple depuis 1140, et dont certains membres sont devenus templiers<sup>21</sup>. Or, en 1177, une quinzaine d'années après la mention de la confrérie, Saint-Grégoire est dénommé *castrum*<sup>22</sup>, avant de devenir *villa* au XIII<sup>e</sup> siècle et de se maintenir au rang de

19. AD Haute-Garonne, H Malte, grand prieuré de Saint-Gilles, commanderie des Canabières, la Claux, liasse V n° 1 et 2. Ed. : *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, BRUNEL (Clovis) éd., Paris, 1926, n° 86 et 103.

20. AD Haute-Garonne, H Malte, grand prieuré de Toulouse, commanderie de la Cavalerie, liasse XI n° 3. Ed. : *Les plus anciennes chartes...*, *op. cit.*, n° 88.

21. Les Luzenson, les Guilhem en 1142 (*Cartulaire général de l'ordre du Temple*, Paris, Champion, 1913, p. 183), les Montferrier en 1170 (AD Haute-Garonne, H Malte, grand prieuré de Saint-Gilles, commanderie de Millau, liasse 4 n° 79).

22. *Cartulaire de l'abbaye de Bonneval*, RIGAL (Jean-Louis) éd., Rodez, 1938, n° 25 ; Saint-Grégoire est encore appelé *castrum* en 1204 dans l'acte d'engagement du comté de Millau-Gévaudan par Pierre d'Aragon au comte de Toulouse (AN, J 589 n°1, édité dans *Histoire générale de Languedoc*, t. VIII, n° 128, col. 518-522). Cette qualification est probablement due, non à l'édification d'un château ou d'un village castral, mais à la fortification du lieu autour de l'église des Templiers : comme on peut le voir encore aujourd'hui, l'église elle-même était équipée de machicoulis et le lieu défendu par des douves au XIII<sup>e</sup> siècle. *Inventaire des archives du château de Vézins*, BOUSQUET (Henri) éd., Rodez, 1934, t. II n° 1 ; MIQUEL (Jacques), *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge et l'organisation de la défense*, Rodez, FAG, 1981.

petit village, chef-lieu de baylie pendant les siècles suivants<sup>23</sup>. L'éclosion du village n'aurait donc eu lieu que tardivement, dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, bien après la création du *circuitus* autour du prieuré à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, et grâce à la création de la confrérie du Temple et à la fortification de l'église qui ont sans doute attiré une petite population à l'ombre du clocher. C'est ce qui explique la morphologie du village : les maisons semblent s'être davantage organisées le long de la route principale, de part et d'autre de l'église, qu'à l'intérieur d'un périmètre régulier autour de l'église. Cet exemple est instructif : il montre que, même après la définition d'un *circuitus* autour d'une église paroissiale restaurée, la naissance d'un village n'avait rien d'automatique et pouvait échouer.

Il est très probable que la plupart des villages sévéragais situés dans la vallée de l'Aveyron ont également une origine ecclésiale, même si les sources sont moins disertes sur le sujet. Le cas de Sévérac-l'Église est particulièrement révélateur. L'église est mentionnée en 1002, lorsque le vicomte de Millau Richard I<sup>er</sup>, qui en possède la moitié, fait don de sa part à l'abbaye de Conques<sup>24</sup> ; par la suite, il semble que les moines de Conques aient perdu leurs droits, car, en 1147, l'évêque de Rodez la donne au monastère Saint-Léger d'Ébreuil, près de Clermont ; entre-temps, l'église a été dotée d'un prieuré<sup>25</sup>. Quoiqu'il en soit, la morphologie du village et le toponyme lui-même trahissent une origine ecclésiale : sur le cadastre napoléonien, ou par photographie aérienne aujourd'hui, on repère très nettement un noyau primitif parfaitement circulaire, d'un rayon d'une trentaine de mètres autour de l'ancien emplacement de l'église<sup>26</sup>. Il en est de même à Lapanouse, où la partie la plus ancienne du village tient dans un cercle d'un rayon d'environ 25 mètres autour du prieuré Notre-Dame, ce qui rappelle la règle des trente pas. La trace du parcellaire ancien s'est particulièrement bien fossilisée grâce à la construction, avant le début du XIII<sup>e</sup> siècle, d'une enceinte qui reprend le tracé de l'enclos sacré<sup>27</sup>.

23. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-Grégoire partage ce statut avec Lapanouse (il est question de la baylie de Lapanouse et Saint-Grégoire : AD Aveyron, E 3012, 3 E 5720, 3 E 7513) ; au XV<sup>e</sup> siècle, les deux villages sont à la tête de baylies distinctes : C 1028 à C 1033.

24. « *Cedo vel dono ille allode meo, illa mea medietate de illa ecclesia de Seveyrago, et illa mea de Padicia villa, quae de Petro et Stephano conquistavi, totum et ad integrum cedo vel dono Sancti Salvatoris et Sanctae Fide, pro anima mea, et est ipse alode in pago Ruthenico, in vicaria Laiciacense.* » *Histoire générale de Languedoc*, t. V, col. 347 ; et *Cartulaire de l'abbaye de Conques*, DESJARDINS (Gustave) éd., Paris, École des Chartes, 1879, p. 35.

25. *Al Canton. Laissac*, Mission départementale de la Culture, Rodez, 2003.

26. L'église médiévale a été démolie en 1909 et reconstruite à un autre endroit du village. VALADY, *Les châteaux de l'ancien Rouergue*, Rodez, 1935.

27. Lapanouse est qualifié de *castrum* en 1204 (AN, J 589 n° 1, édité dans *Histoire générale de Languedoc*, t. VIII, n° 128, col. 518-522) ; comme dans le cas de Saint-Grégoire, il faut y voir la trace d'un habitat fortifié, et non d'un château ou d'un village castral.

Gaillac<sup>28</sup>, Vimenet<sup>29</sup>, Buzeins<sup>30</sup>, Saint-Amans-de-Varrès<sup>31</sup>, Lavernhe<sup>32</sup> sont également, selon de fortes probabilités, des villages d'origine ecclésiastique, que l'on se fonde sur l'analyse des parcellaires, sur la toponymie et/ou sur l'histoire de ces lieux telle qu'elle est renseignée par les sources. Pour d'autres, les renseignements sont trop ténus pour affirmer leur origine ecclésiastique ou la rejeter<sup>33</sup>.

Il paraît donc sûr qu'il y a bien eu, en Sévérac, un regroupement de l'habitat autour de certaines églises. Celui-ci a pu être organisé de façon délibérée par l'institution ecclésiastique, *via* l'inscription (matérielle ou non) d'une aire sacrée d'une trentaine de pas autour du bâtiment religieux et de son cimetière, à l'intérieur de laquelle l'habitat s'est développé, selon le modèle bien connu des villages ecclésiastiques : cela paraît clair au Rozier, à Sévérac-l'Église ou à Lavernhe. Ou bien le regroupement a pu se faire par l'agglomération plus ou moins spontanée de foyers à proximité de l'église, comme à

28. L'église et la *villa* sont mentionnées dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, lorsqu'elles sont données, avec d'autres biens, par les seigneurs de Sévérac au prieuré Saint-Sauveur-de-Sévérac, lui-même rattaché à l'abbaye Saint-Chaffre du Puy à partir de 1104 (Société des lettres de l'Aveyron, fonds Sévérac, liasse 1 n° 10) ; *Cartulaire de l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier*, CHEVALIER (Ulysse) éd., Paris, 1884, n° 394. Sur le plan cadastral du village à l'époque napoléonienne, on repère un ensemble de parcelles disposées dans un vague carré aux angles arrondis, dont les côtés sont distants de l'église de 25 à 50 mètres. Le dessin est assez irrégulier, mais ce pourrait être un enclos quadrangulaire, une forme atypique qui s'oppose au modèle circulaire décrit dans l'Aude et le Roussillon, mais qui a été repérée en Quercy par Florent Hautefeuille (*Structures de l'habitat rural...*, *op. cit.*, p. 278-280). Cependant, cette forme rectangulaire n'a pas influencé longtemps la morphologie du village, car beaucoup de maisons se sont développées sans grande cohérence à l'extérieur, comme si la première phase d'occupation à l'intérieur de l'éventuel enclos sacré n'avait pas été déterminante, et que le village s'était développé bien après, au cours du XII<sup>e</sup> siècle probablement.

29. L'agglomération a pris une forme trapézoïdale, liée aux fortifications du XIV<sup>e</sup> siècle ; mais celle-ci s'est surajoutée à une première structure de type ovalaire, d'un rayon d'environ 25 m, qui suggère l'origine ecclésiastique du village.

30. Garsinde, comtesse de Rodez, donna en 934 l'alleu de Buzeins à l'abbaye de femmes de Sainte-Sigolène de Troclar ou de Lagrave, près de Gaillac (Tarn). Cet alleu échut ensuite à Saint-Victor de Marseille, puis on perdit sa trace. Le prieuré était, à la fin du Moyen Âge, à la nomination de l'évêque de Rodez. POUSTHOMIS-DALLE (Nelly), CABOT (Pierre et Marie-Claude), RÉAL (Isabelle), « Sainte-Sigolène, sa vie, ses églises au Troclar (Lagrave, Tarn) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 15-16, 1997-1998, p. 1-65.

31. Le toponyme est évocateur. Le parcellaire ne révèle pas de trace évidente d'une aire sacrée, mais l'église est bien au centre du village.

32. Ce village est situé dans le voisinage immédiat de la baronnie, près de Saint-Grégoire. La *villa* et l'église de Lavernhe furent données en 945 par le comte Raymond de Toulouse à l'abbaye de Vabres, qui y fonda ensuite un prieuré. *Cartulaire de l'abbaye de Vabres*, FOURNIAL (Étienne) éd., Rodez/Saint-Étienne, Société des lettres de l'Aveyron/CERCOR, 1989, n° 9 ; *Histoire générale de Languedoc*, t. V, col. 193. On distingue facilement, dans le parcellaire, une forme circulaire d'un rayon d'une trentaine de mètres autour de l'église.

33. C'est le cas du village de Recoules qui n'apparaît que tardivement dans la documentation (XIII<sup>e</sup> siècle, cf. *Inventaire... Vezins*, *op. cit.*) et dans lequel l'église n'occupe pas une place centrale.



Vimenet ou à Buzeins. Notons que, dans les deux cas, il pouvait exister un noyau d'habitat antérieur au XI<sup>e</sup> siècle et au mouvement des cercles de paix. C'est le cas à Lavernhe et Gaillac, *villae* dotées d'une église au X<sup>e</sup> ou au début du XI<sup>e</sup> siècle, ou au Rozier, le prieuré étant construit sur une terre où se trouvent déjà des *mansiones*. Enfin, remarquons que les églises de ces villages ecclésiastiques étaient dotées d'un prieuré ; dans la région, cela n'a rien d'exceptionnel<sup>34</sup>, mais ce qui l'est plus, c'est que ces prieurés étaient tous rattachés à une abbaye prestigieuse (Saint-Victor-de-Marseille, Aniane, Saint-Chaffre, Conques, Vabres...), ce qui n'est pas le cas des établissements restés isolés<sup>35</sup>. Autrement dit, les grandes abbayes auraient favorisé l'épanouissement des villages ecclésiastiques.

Il ne faut pas pour autant surestimer le phénomène. Nombreuses sont les églises qui sont restées isolées dans la campagne, juste accompagnées de quelques maisons formant un mas, comme, pour ne citer que celles de la vallée de l'Aveyron, Anglars, Saint-Privat, Saint-Naamas, Saint-Chély. En outre, le regroupement est resté modeste : ces villages ecclésiastiques n'ont jamais pris une grande ampleur, et ne sont jamais devenus des villes ni même des bourgs. Somme toute, sur les 26 paroisses de la baronnie, 7 ont donné naissance à un village<sup>36</sup>, soit un peu moins d'une sur quatre. C'est un pourcentage faible, surtout si l'on songe que les trois quarts restants sont, pour leur grande majorité, isolés<sup>37</sup>. Si l'on envisage les choses à présent du point de vue des villages, sur les 15 que compte la baronnie, 7, soit près de la moitié, se sont développés autour d'une église. On s'approche ici des proportions observées en Lauragais audois (58 %) ou en Roussillon, ce qui est remarquable, car ce sont des régions où l'habitat est majoritairement groupé<sup>38</sup>. Mais la ressemblance s'arrête là, car, en Sévéraguès, les villages ecclésiastiques sont restés, bien souvent, de taille modeste et, surtout, ils n'ont pas regroupé la majorité des paroissiens, qui sont répartis dans une myriade de mas. Et le fait que ce soit précisément dans les zones de vallée – là où ont éclos les villages ecclésiastiques –

34. 24 des 26 églises paroissiales de la baronnie de Séverac sont dotées d'un prieuré. La fréquence des petits prieurés ruraux a été également soulignée dans l'Ouest par Daniel Pichot (*Le village éclaté...*, *op. cit.*). Faut-il y voir un trait particulier des régions d'habitat dispersé ?

35. On connaît mal leur histoire, mais, à la fin du Moyen Âge, ils sont généralement à la nomination de l'évêque ou du chapitre de Rodez. Cf. *Pouillés de la province de Bourges*, PERRIN (Charles-Edmond), FONT-REAUUX (Jacques de) éd., Paris, Imprimerie nationale, 1961 (*Recueil des historiens de la France, Pouillés*, t. X).

36. Il s'agit de Sévérac-l'Église, Saint-Grégoire, Lapanouse, Gaillac, Saint-Amans-de-Varès, Buzeins, Vimenet.

37. En Sévéraguès, 14 églises paroissiales se trouvent dans un mas, 7 dans un village ecclésial, 4 dans un *castrum*, 1 dans un village d'origine indéterminée. Cf. DUMASY (J.), *Le feu et le lieu...*, *op. cit.*, p. 186 et 264.

38. CAZES (Jean-Paul), *Habitat, occupation du sol et peuplement en Lauragais audois au Moyen Âge*, thèse soutenue à l'université de Toulouse-Le Mirail, 1999, p. 891 ; CATAFAU (Aymat), *Les celleres et la naissance du village...*, *op. cit.*

que la dispersion de l'habitat est la plus forte n'est pas le moindre des paradoxes<sup>39</sup>. En somme, tout se passe comme si, dans les vallées, un processus de regroupement des populations autour d'une partie des églises paroissiales avait bien eu lieu à partir du XI<sup>e</sup> siècle, mais qu'il était resté inabouti et qu'il n'avait absolument pas empêché l'épanouissement des mas. Les châteaux, autre pôle habituel de la concentration des populations, ont-ils eu plus de succès ?

### Deux générations de *castra* à la fortune variable

Pas plus qu'il n'a ignoré le phénomène des villages ecclésiastiques, le Sévérac n'a échappé à la création de noyaux de peuplement autour des forteresses seigneuriales. Le bourg<sup>40</sup> de Sévérac-le-Château, comme en témoignera *a posteriori* son toponyme<sup>41</sup>, compte parmi ces derniers et en fournit un exemple typique, dans la mesure où c'est un habitat perché et fortifié autour d'une importante forteresse seigneuriale, comme on en voit dans le Latium ou le Languedoc<sup>42</sup>. L'implantation d'une forteresse sur l'éminence de Sévérac remonte au plus tard à l'époque carolingienne, lorsque Sévérac était chef-lieu d'une viguerie<sup>43</sup>. La famille de Sévérac apparaît dans le deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>, mais son origine vicariale, et donc plus ancienne, est probable<sup>45</sup>. Un *castrum* est mentionné à Sévérac dès la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, en même temps qu'un monastère de femmes, fondé en contrebas par la famille châtelaine<sup>46</sup> ; même s'il est probable qu'il existait un noyau de peuplement à proxi-

39. C'est en effet là où l'on trouve le plus grand nombre de mas, et où les mas sont les plus petits (en termes de population) ; sur le causse, les mas sont moins nombreux et davantage peuplés. Cf. DUMASY (J.), *Le feu et le lieu...*, *op. cit.*, p. 256.

40. Sévérac répond en tout point à la définition du bourg donnée par Judicaël PÉTROWISTE dans sa thèse : *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain (XI<sup>e</sup>-milieu du XIV<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Toulouse-Le Mirail, 2007.

41. La dénomination de *Severiaco castrum* ou « Severac lo Castel » est tardive, puisqu'elle apparaît au début du XV<sup>e</sup> siècle (Société des lettres de l'Aveyron, fonds Sévérac liasse 54 n° 22, liasse 5 n° 15) ; elle est sans doute liée à l'existence, à une douzaine de kilomètres à l'ouest, du village de Sévérac-l'Église, que j'ai évoqué plus haut.

42. TOUBERT (Pierre), *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX<sup>e</sup> à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 1973 ; BOURIN (Monique), *Villages médiévaux...*, *op. cit.*

43. DE GOURNAY (Frédéric), *Le Rouergue au tournant de l'an Mil...*, *op. cit.*, p. 72, 79-81.

44. *Cartulaire d'Aniane*, *op. cit.*, n° 215.

45. Jérôme BELMON (*Les vicomtes de Rouergue-Millau, X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle*, thèse de l'École des Chartes, 1991), comme Frédéric de Gournay (*Le Rouergue au tournant de l'an Mil...*, *op. cit.*), pense qu'elle était affiliée aux vicomtes de Millau.

46. Société des lettres de l'Aveyron, fonds Sévérac, liasse 1 n° 10. À la suite de désordres, ce monastère est confié à l'abbaye Saint-Chaffre du Puy en 1104 et transformé en prieuré masculin (*Cartulaire de l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier*, *op. cit.*, n° 394).

mité de ces deux édifices remarquables, le texte ne permet pas de savoir à quoi il ressemblait. Quoi qu'il en soit, au tout début du XII<sup>e</sup> siècle, il semble que l'agglomération castrale est déjà bien formée<sup>47</sup> ; mais on connaît mal la chronologie de son essor : lorsque l'on dispose à nouveau de lumières sur le bourg de Sévérac, à l'époque de la croisade des Albigeois, le processus est achevé<sup>48</sup>.

Un autre bel exemple est fourni par le *castrum* de Peyreleau, qui se trouve exactement en face du village du Rozier évoqué plus haut. Perché et développé en auréole autour de la tour seigneuriale, il est parfaitement conforme au modèle du *castrum* languedocien. La famille de Peyreleau apparaît en même temps que celle de Sévérac, dans le deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup> ; il est probable qu'il y existait alors une forteresse et un embryon d'habitat, car une source contemporaine y mentionne une église Sainte-Marie – annexe du prieuré du Rozier, elle n'est pas paroissiale –, une *strada publica* et des maisons sur lesquelles est perçue la dîme<sup>50</sup>. Ainsi, à Peyreleau comme à Sévérac, dès la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, on repère la conjonction d'un lignage aristocratique, d'une forteresse seigneuriale doublée d'un pôle religieux, et d'un noyau d'habitat existant, soit toutes les conditions favorables au développement d'un bourg ou village castral. Le village perché de Prévinquières, dont le lignage est attesté en 1095 mais était probablement plus ancien, car il comptait déjà un évêque parmi ses membres<sup>51</sup>, et dont l'église paroissiale Saint-Jean se trouvait à quelques centaines de mètres des murailles, obéit au même schéma. À Laissac, les choses sont moins claires, car, bien qu'il s'agisse du chef-lieu d'une ancienne viguerie carolingienne, il n'a jamais donné son nom à un lignage, et l'on ignore tout de son histoire avant le XIII<sup>e</sup> siècle ; cet effacement vient peut-être de la volonté des Sévérac d'étouffer de potentiels rivaux dans leur seigneurie. De ce point de vue, Prévinquières et Peyreleau ont pu s'épanouir sans problème, car ils ne font sans doute pas partie de la seigneurie de Sévérac à cette époque ; ils l'ont rejointe au XIII<sup>e</sup> siècle au plus tard<sup>52</sup>.

47. Un acte laisse entendre que les habitants du *castrum* sont déjà nombreux : *caeterisque nobilibus viris cum omni plebe castrensi. Cartulaire de l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier*, CHEVALIER (Ulysse) éd., Paris, 1884, n° 394 (1103).

48. VAUX DE CERNAY (P.), *Historia Albigensis*, 538-541 ; ALBARET (L.), « Le siège de Sévérac par Simon de Montfort en 1214 », *Herisis*, n° 24, 1995, p. 53-66.

49. *Cartulaire d'Aniane*, *op. cit.*, n° 215.

50. *Ibid.*, n° 216, 199.

51. Il s'agit de Bernard, évêque de Lodève, cf. note 16.

52. Les Peyreleau étaient vassaux du roi d'Aragon à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (DE GOURNAY, (F.), *Le Rouergue au tournant de l'an Mil...*, *op. cit.*, p. 322) ; le lignage s'est éteint au cours du XIII<sup>e</sup> siècle et le château est alors passé, en partie, aux Sévérac. Prévinquières appartient à la seigneurie des Sévérac au plus tard au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle (*Histoire générale de Languedoc*, *op. cit.*, t. VIII, col. 561).

Les autres *castra* identifiés par les sources font partie d'une seconde génération d'habitats nés autour d'une forteresse du XII<sup>e</sup> siècle qui était possession, le plus souvent, de petits seigneurs vassaux des Sévérac. Or, cette seconde génération de châteaux a visiblement le plus grand mal à attirer les populations et surtout à les maintenir. Seuls ceux de Bertholène et Verrières<sup>53</sup> connaissent un réel succès, mais ces villages présentent tout de même la particularité de ne pas être ceints de murs<sup>54</sup>. D'autres semblent réussir, puis périr après le XIII<sup>e</sup> siècle. À Gagnac, le village castral a connu un lent déclin et il ne doit sans doute sa survie qu'au fait que, contrairement aux autres, c'est un chef-lieu de paroisse<sup>55</sup>. À Banc (Vonc dans les sources anciennes), *castrum* au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>, chef-lieu de baylie<sup>57</sup>, siège d'un lignage ancien<sup>58</sup>, la population a diminué ensuite à tel point que les sources ne le décrivent plus que comme mas ou *locus* dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup>. Lugans (anciennement Ligons) présente à peu près la même histoire : tour à tour qualifié de *castrum*, *villa* ou *locus* dans les sources du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>, pourvu d'une forteresse qui abritait le lignage du même nom<sup>61</sup> et qui avait son propre mandement, cet habitat connaît un net déclin à la fin du Moyen Âge et devient un simple mas installé à proximité du château seigneurial<sup>62</sup>.

53. Ce château était parfois confié en usufruit à des membres de la famille que l'on souhaitait dédommager, notamment les fils cadets (un Bego de Verreiras, frère du seigneur de Sévérac, est mentionné en 1142, mais ensuite le château est revenu au baron et il n'existera jamais un lignage de ce nom : *Les plus anciennes chartes...*, *op. cit.*, n° 39).

54. DUMASY (J.), *Le feu et le lieu...*, *op. cit.*, p. 566.

55. Il est d'ailleurs possible qu'il ait existé un noyau de peuplement autour de l'église, antérieur au *castrum* du XII<sup>e</sup> siècle. Après avoir été *castrum* et chef-lieu de mandement au XIII<sup>e</sup> siècle (AN JJ 11, fol. 105-109), Gagnac devient *villa* et perd son mandement au XIV<sup>e</sup> siècle (BN Doat vol. 176 fol. 6-20). Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, aucune fortification, ni château, n'existe plus. Quant au lignage, il apparaît en 1200 (*Les plus anciennes chartes...*, *op. cit.*, n° 336) mais s'est déjà éteint en 1260 (Gagnac appartient à d'autres familles, AN JJ 11, fol. 105-109).

56. Un habitant du *castrum* de Vonc est cité en 1285 dans les *Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac*, RIGAL (Jean-Louis), VERLAGUET (Pierre-Aloïs) éd., Millau, 1926, t. I, n° 160.

57. Aveux et dénombrements à Alfonso de Poitiers, vers 1260, AN JJ 11, fol. 105-109.

58. Première apparition en 1190 : *Les plus anciennes chartes...*, *op. cit.*, n° 248. Le lignage n'est plus mentionné après 1269 (Société des lettres de l'Aveyron, fonds Sévérac, liasse 1 n° 33).

59. Il faut dire que Banc a connu une histoire mouvementée : il a perdu son mandement au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, alors qu'il était intégré au domaine royal puis au comté de Rodez (AN, J 317, n° 52 et AD Tarn-et-Garonne, A 262), avant de redevenir baylie dans la baronnie au XV<sup>e</sup> siècle (AD Aveyron, C1028), et d'avoir des syndics. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sur une vue figurée de la baronnie, Banc est qualifié de mas et il est dépourvu de tout édifice remarquable ou fortification (DUMASY (J.), *Le feu et le lieu...*, *op. cit.*).

60. *Castrum* en 1204 (AN J 589 n° 1) ; *villa* en 1260 (AN JJ 11, fol. 105-109) ; *castrum* en 1288 (SLA fonds Sévérac liasse 1 n° 45), *locus* en 1304 (BN Doat vol. 176 fol. 6-20), *castrum* en 1331 (*Inventaire... Vezins*, *op. cit.*, t. II, n° 102).

61. Lignage mentionné pour la première fois en 1225 (*Inventaire... Vezins*, *op. cit.*, t. II n° 75), pour la dernière en 1376 (*Cartulaire de l'abbaye de Bonneval*, *op. cit.*, n° 305).

62. Le mandement disparaît au début du XIV<sup>e</sup> siècle ; la famille de Lugans perd le château au même moment, au profit des Eralh (AD Aveyron, 2 E 94-2 n° 11).

Le scénario est identique à Montferrier<sup>63</sup> et à La Britouyre<sup>64</sup>, mais se termine encore plus mal, puisque la forteresse elle-même disparaît. L'échec de ces habitats sur le long terme ne peut seulement s'expliquer par la crise du XIV<sup>e</sup> siècle, puisque, pour leur part, les villages ecclésiastiques ou les *castra* de la première génération se maintiennent sans exception. Cela suggère que, dès le XII<sup>e</sup>, ces habitats étaient déjà peu peuplés et fragiles. Le terme de *castrum*, employé pour les désigner au XIII<sup>e</sup> siècle, ne doit sans doute pas être pris au sens latinal ou biterrois du terme : il renvoie plus à un château entouré d'un petit noyau de peuplement (pas forcément fortifié) qu'à un village prospère et bien constitué. Enfin, signalons l'existence de forteresses du XII<sup>e</sup> siècle situées aux confins orientaux de la baronnie, vers les grands causses, et qui n'ont sans doute jamais eu pour objectif de regrouper la population, mais seulement de défendre la frontière, comme Montalegre, Dolan et Lévêjac<sup>65</sup> : elles sont bien appelées *castra*.

En somme, il y a bien eu, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, des opérations réussies d'*incastellamento*, comme en témoignent les exemples de Sévérac, Peyreleau ou Prévinières ; toutefois, à part Sévérac, ces villages restent de dimension modeste et l'on a du mal, faute de sources, à percevoir le rythme de leur croissance. Au XII<sup>e</sup> siècle, avec la fondation d'une seconde génération de forteresses appartenant à des seigneurs vassaux mineurs, le mouvement s'essouffle, donnant naissance à des agglomérations faibles et fragiles qui, dans la plupart des cas, vont péricliter après le XIII<sup>e</sup> siècle et devenir de simples hameaux.

### Échec ou modération de la politique de regroupement ?

Ainsi, les pôles de regroupement, qu'ils soient d'origine ecclésiastique ou laïque, n'ont pas manqué en Sévéraguès. Pourtant, ils n'ont pas entraîné une concentration massive de la population et, en même temps qu'ils se développaient, l'habitat dispersé s'épanouissait. Comment expliquer ce phénomène ? Certes, l'espace étudié est restreint pour répondre à une si vaste question, mais on peut déjà proposer quelques hypothèses et pistes de réflexion qui serviront d'aiguillon et pourront être confirmées, ou non, par des travaux plus amples.

63. Le *castrum* est mentionné en 1204 (AN J 589 n° 1), possède un mandement en 1260 (AN JJ 11, fol. 105-109) ; la famille elle-même est attestée depuis 1170 (*Les plus anciennes chartes...*, *op. cit.*, n° 122), mais elle disparaît au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. Le repaire lui-même fut abandonné au XVIII<sup>e</sup> siècle.

64. La forteresse est attestée vers 1150-1162 (AD Bouches-du-Rhône, B 284 n° 1 ; éd. dans *Histoire générale de Languedoc*, t. 26, p. 116) et le lignage en 1183 (*Cartulaire de Bonneval*, *op. cit.*, n° 52). Après 1355, le *castrum* disparaît totalement des sources.

65. Dolon est attesté en 1147 (Société des lettres de l'Aveyron, fonds Sévérac, liasse 1 N° 17) ; les deux autres au XIII<sup>e</sup> siècle (Société des lettres de l'Aveyron, fonds Sévérac, liasse 1 N° 27 ; AD Lozère, G 136 ; *Feuda Gabalorum*, BOULLIER DE BRANCHE (Henri) éd., Nîmes, Chastanier, 1938, t. II, p. 279 et 327).

En observant la répartition dans l'espace des villages castraux et ecclésiastiques (cf. carte p. 363), on est frappé par deux particularités. Tout d'abord, la déconnexion fréquente entre réseau castral et réseau paroissial : elle se produit dans 11 cas sur 14<sup>66</sup>. Pour les *castra* du XI<sup>e</sup> siècle, la situation est assez complexe : à Sévérac, il semble que le *castrum* (qui était équipé, au XI<sup>e</sup> siècle, d'une chapelle castrale, l'église Saint-Jean, et d'un monastère féminin) ressortissait à la paroisse Saint-Chély, une église isolée située à une bonne demi-heure de marche<sup>67</sup>. Peyreleau, au XI<sup>e</sup> siècle, possédait une chapelle annexe du prieuré voisin du Rozier, mais était dépourvu d'une église paroissiale ; à une date inconnue, le village a été rattaché à l'église isolée de Saint-Jean-des-Baumes, attestée au milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>. Quant à Prévinières, assez curieusement, son église paroissiale (Saint-Jean) se trouvait rejetée hors les murs, à quelques centaines de mètres du *castrum* qui possédait sa propre église, non paroissiale<sup>69</sup>. Enfin, le cas de Laissac n'est pas renseigné avant le XIII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle le *castrum* possédait sa propre paroisse. On ne peut donc dire que les *castra* du XI<sup>e</sup> étaient tout à fait indépendants des établissements ecclésiastiques : ils abritaient bien, dans leurs murs, un pôle religieux, qu'il s'agisse d'un monastère ou d'une chapelle castrale, à défaut d'une paroisse. Mais il ne semble pas y avoir eu de lien fort entre *castra* et réseau paroissial. Cette impression est renforcée par le cas des *castra* de seconde génération, qui sont, pour la plupart, éloignés de leur chef-lieu paroissial. Soit celui-ci est isolé, entouré de quelques maisons (c'est le cas d'Anglars, paroisse de Banc, ou d'Ayrinhac, paroisse de Bertholène et Montferrier) ; soit il est au cœur d'un village ecclésial voisin du *castrum*, sans doute déjà assez bien formé à l'époque de la construction du *castrum* (c'est le cas de Gaillac, paroisse de Lugans).

Cette inadéquation entre réseau paroissial et réseau castral est difficile à comprendre, car les sources sévérageaises sont ténues. S'explique-t-elle par le fait que le réseau paroissial était déjà figé lorsque les *castra* se sont implantés dans de nouveaux sites ? Pour ceux du XII<sup>e</sup> siècle, c'est probable : ils ont été construits par des vassaux de Sévérac sur leur fief, sans souci de se rapprocher du chef-lieu de paroisse. C'est le cas pour Lugans, érigé au XII<sup>e</sup> siècle dans la paroisse de Gaillac, qui est attestée au début du XI<sup>e</sup> siècle et a donné naissance à un village ecclésial, ou pour Bertholène et Montferrier, implantés dans la paroisse d'Ayrinhac, dont l'église fut donnée au XII<sup>e</sup> siècle à l'hôpital d'Aubrac<sup>70</sup>. Pour les *castra* du XI<sup>e</sup> siècle, en revanche, la réponse est moins

66. Seuls Gagnac, Verrières et Laissac sont chefs-lieux de paroisse.

67. L'église paroissiale de Saint-Chély ainsi que la chapelle Saint-Jean sont données en 1112 par l'évêque de Rodez au prieuré Saint-Sauveur (qui succède, en 1104, au monastère féminin). *Cartulaire de l'abbaye Saint-Chaffre...*, op. cit., n° 394 et 395.

68. *Cartulaire d'Aniane*, op. cit., n° 217

69. Celle-ci, d'architecture romane, date probablement du XI<sup>e</sup> siècle.

70. *Documents sur l'hôpital d'Aubrac...*, op. cit., t. I.

claire ; il n'est pas certain que la trame paroissiale était bien établie ni, surtout, que des modifications ne pouvaient avoir lieu. L'exemple du Quercy voisin montre que, même si les lieux de culte eux-mêmes étaient bien plus anciens, le réseau paroissial était, à partir du X<sup>e</sup> siècle, en voie de réorganisation, la paroisse apparaissant progressivement comme une entité territoriale au cours du XI<sup>e</sup> siècle et le réseau ne se stabilisant réellement, pour les derniers cas, que vers le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>. Il est donc assez surprenant que ni Sévérac ni Peyreleau n'aient été érigés en paroisse. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'ils étaient pourvus, ou très proches d'un important prieuré. Quoi qu'il en soit, tout cela tend à montrer que, au XI<sup>e</sup> comme au XII<sup>e</sup> siècle, les dynamiques paroissiale et castrale ont été déconnectées l'une de l'autre, et que les autorités laïques et ecclésiastiques ne se sont pas soucies de les faire correspondre. On pourrait être tenté de penser à une rivalité, une mésentente entre les acteurs laïques et ecclésiastiques. Cependant, aucune source ne va en ce sens. On ne voit pas les seigneurs laïques chercher à évincer les établissements ecclésiastiques, au contraire. Les fondations de prieurés sont généralement issues de donations pieuses de l'aristocratie laïque, et notamment des restitutions de biens d'églises qui sont de plus en plus fréquentes au cours du XI<sup>e</sup> siècle. Si on connaît mal son fondateur, le prieuré du Rozier a été soutenu, dès ses débuts, par les dons d'aristocrates locaux, y compris les Peyreleau, dont le *castrum* se trouvait à proximité immédiate et pouvait être un concurrent<sup>72</sup> ; à Saint-Grégoire, c'est un membre de la famille de Prévinières, certes évêque, qui contribue au rétablissement de l'église ; à Sévérac-l'Église, c'est le vicomte de Millau qui, en 1002, donne sa part de l'église à Conques<sup>73</sup> ; à Sévérac-le-Château, c'est la famille châtelaine qui donne son monastère à l'abbaye Saint-Chaffre pour en faire un prieuré. À moins de nouvelles données, on ne saurait donc considérer que les villages ecclésiastiques se sont faits contre les villages castraux ou vice versa.

Le second caractère remarquable du réseau des agglomérations réside dans la proximité entre certains pôles de regroupement. Ce peut être le cas entre un pôle castral et un pôle ecclésial (Peyreleau et le Rozier), ou entre deux pôles castraux (Lugans et Gagnac ; Bertholène, Montferrier et Laissac), ou encore entre deux villages ecclésiastiques (Gaillac et Saint-Amans). Ce chevauchement s'observe particulièrement pour les *castra* de la seconde génération. Il ressort de tout cela l'impression d'une certaine improvisation dans la fondation de pôles de regroupement et d'une absence de concertation entre les acteurs. Tout se passe comme si les seigneurs laïques (les Sévérac, les Peyreleau, les Prévinières au XI<sup>e</sup> siècle, puis leurs vassaux au XII<sup>e</sup>) avaient tenté de fonder

71. C'est ce qu'a montré Florent Hautefeuille dans le Quercy voisin. *Structures de l'habitat...*, *op. cit.*

72. *Cartulaire d'Aniane*, *op. cit.*, n° 212, 216.

73. Cf. *supra*.

un ou plusieurs pôles castraux, tandis que les autorités ecclésiastiques, dont beaucoup étaient représentées par des abbayes extérieures à la baronnie (Aniane, Saint-Victor de Marseille, Conques) faisaient de même, en s'appuyant sur un réseau paroissial distinct de celui des *castra*. Et cela, uniquement dans les zones de vallées : sur les causses, il n'y a jamais eu, de la part des pouvoirs locaux, de tentative de regroupement, ce qui se comprend aisément : dans la vallée se trouvent les meilleures terres, une population plus nombreuse, et des réseaux d'échanges marchands qui peuvent rendre alléchante la création d'une agglomération, avec ses marchés et péages afférents<sup>74</sup>.

Reste une question centrale : le caractère non concerté des initiatives de peuplement, l'absence de collaboration entre pouvoirs laïques et ecclésiastiques, l'inadéquation entre réseau paroissial et castral seraient-ils les causes essentielles de l'échec du regroupement ? On pourrait le croire, mais l'exemple de l'Ouest de la France tend à prouver que non. Daniel Pichot a bien montré que, dans cette région, les initiatives de peuplement résultaient souvent de la collaboration des deux pouvoirs (un seigneur donnant des terres pour qu'un prieuré et un *burgus* y soient érigés, par exemple) et que, de manière générale (mais pas systématique), la paroisse servait de cadre à l'épanouissement des nouveaux habitats. Et pourtant, le résultat est le même qu'en Rouergue : un regroupement des populations réel dans des villages ou bourgs, mais qui reste modeste et n'a pas enrayer la dispersion des tenanciers dans les hameaux. À l'inverse, dans certaines régions d'habitat groupé, la coexistence d'initiatives de peuplement laïques et ecclésiastiques, parfois sur fond de rivalité, n'a pas empêché l'encellulement complet des populations au village<sup>75</sup>.

En fait, il convient de se demander si, en Rouergue, les seigneurs ont jamais eu la volonté réelle de regrouper entièrement la population dans des cellules villageoises. L'organisation de la seigneurie sur la base des mas, dès le XI<sup>e</sup> siècle et pendant les siècles suivants<sup>76</sup>, témoigne plutôt de l'adaptation de la seigneurie, qu'elle soit laïque ou ecclésiastique, à un peuplement dispersé. Les conditions démographiques, agraires, économiques, y sont certainement pour beaucoup, mais il n'est pas dans mon propos d'en discuter ici. Cette organisation de la seigneurie sur la base des mas a tôt fait de renforcer la dispersion : au XII<sup>e</sup> siècle, de nombreux petits seigneurs, vassaux des lignages châtelains apparus au XI<sup>e</sup> siècle, règnent sur un ou quelques écarts ; on les repère assez

74. Judicaël Pétrouiste a montré toute l'importance de ces calculs économiques dans le processus d'encellulement dans le Midi toulousain. *Naissance et essor d'un espace d'échanges...*, *op. cit.*

75. DURAND (Aline), *Les paysages médiévaux...*, *op. cit.* Près des étangs littoraux ou dans l'arrière-pays languedocien, les sauvetés d'origine monastique côtoient les *castra* ; des villages fortifiés non castraux se forment aussi autour de prieurés aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

76. C'est ce que montre Frédéric de Gournay dans *Le Rouergue au tournant de l'an Mil...*, *op. cit.*



bien parce qu'ils portent le nom d'un mas. On peut parler, à leur propos, de seigneurs de mas, de la même façon que l'on a parlé de seigneuries de village<sup>77</sup>. C'est le cas, dans la baronnie de Sévérac, de ceux qui érigent les châteaux de « deuxième génération » à l'écart de toute agglomération, comme les Lugans ou les Banc déjà cités. *A fortiori*, c'est le cas aussi de seigneurs de mas dont la résidence ne sera jamais érigée en *castrum* : les Courri, Favars, Bauto<sup>78</sup>... Ces lignages ne possèdent qu'une faible partie du ban, dont le seigneur haut justicier a conservé la plus grande partie ; mais, vivant dans leur domaine, ils imposent souvent un régime seigneurial lourd, au moins sur le plan économique<sup>79</sup>. Ces petits seigneurs n'ont donc pas forcément intérêt à regrouper massivement la population autour de leur forteresse, car cela reviendrait à dépeupler les autres mas de leur seigneurie. En outre, ils n'avaient peut-être pas l'autorité nécessaire ; le seigneur haut justicier à qui ils devaient leur fief n'aurait sans doute pas vu d'un bon œil la constitution de pôles rivaux de son propre *castrum*, tandis qu'il trouvait des avantages dans le contrôle étroit des populations par ses vassaux. Quant aux seigneurs ecclésiastiques, dans ce contexte, ils n'avaient sans doute pas non plus les moyens, ni la volonté, ni l'intérêt de regrouper les tenanciers au village. Des hypothèses assez similaires ont été avancées dans d'autres régions d'habitat dispersé. Dans l'Ouest de la France, Daniel Pichot suggère que les nombreux petits seigneurs du XII<sup>e</sup> siècle résidant dans un motte ou une maison forte, et qui ne possédaient qu'une fraction du ban, avaient plutôt intérêt à maintenir la dispersion, tandis que les seigneurs plus puissants n'ont pas cherché à regrouper toute la population au bourg, mais seulement une partie<sup>80</sup>. En Catalogne, Lluís To Figueras assimile l'organisation seigneuriale sur la base des mas à une forme de contrôle des populations alternative à l'encellulement, mise en place de façon volontaire par les autorités seigneuriales, et tout aussi efficace<sup>81</sup>.

\*  
\* \*

La région de Sévérac a connu, à partir du milieu du XI<sup>e</sup> siècle, une phase de regroupement des populations. Une minorité d'établissements ecclésiastiques, en particulier les prieurés dépendant de puissantes abbayes, établissent des

77. DUMASY (J.), *Le feu et le lieu...*, *op. cit.*, p. 477.

78. Ces damoiseaux apparaissent dans les sources du XII<sup>e</sup> siècle comme proches du seigneur de Sévérac. Courri (attestés en 1160) : *Les plus anciennes chartes...*, *op. cit.*, n° 88, 103, etc. ; Favars (1183) : *Cartulaire de Bonneval*, n° 52 ; Bauto (1285) : BN, fonds Doat, vol. 174, fol. 220-228.

79. Cela a pu être démontré pour le début du XIV<sup>e</sup> siècle : DUMASY (J.), *Le feu et le lieu...*, *op. cit.* La seigneurie est lourde en Rouergue : la forme la plus courante de la redevance est le quart.

80. *Le village éclaté...*, *op. cit.*, p. 317.

81. TO FIGUERAS (Lluís), « Le mas catalan du XII<sup>e</sup> siècle : genèse d'une structure d'encadrement et d'asservissement de la paysannerie », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1993, p. 151-177.

cercles de paix qui permettent à plusieurs villages de se constituer autour de l'église. Dans le même temps prend forme un *incastellamento* modeste, mais réel, sous l'impulsion de seigneurs hauts justiciers. Au XII<sup>e</sup> siècle, les nouvelles forteresses construites par de petits seigneurs vassaux donnent naissance à leur tour à des habitats qui portent le nom de *castrum*, mais ceux-ci n'ont qu'un développement très limité et périssent après le XIII<sup>e</sup> siècle. L'essor de ces agglomérations n'a pas enrayé l'épanouissement concomitant de l'habitat dispersé. Le caractère assez inorganisé et non concerté des initiatives de peuplement, la faiblesse de leur ambition, l'inadéquation entre réseau castral et réseau paroissial suggèrent que les seigneurs n'avaient pas pour objectif de regrouper l'ensemble de la population, mais seulement une partie, et qu'ils trouvaient même des avantages à la dispersion des habitants qui, même s'ils n'étaient pas regroupés au pied du clocher ou de la tour, étaient loin d'échapper à leur contrôle. Autrement dit, il ne faudrait pas parler, en Rouergue, d'un échec de la politique du regroupement, mais plutôt de sa modération ; et souligner la volonté, de la part des pouvoirs, de maintenir un habitat dispersé à côté de villages et bourgs de dimension modeste. Bien sûr, cette politique seigneuriale ne saurait être considérée comme la seule cause de la dispersion de l'habitat et de sa remarquable stabilité au fil des siècles. Les facteurs démographiques et agraires, la forme de cet habitat lui-même et des rapports économiques et sociaux qui s'y déploient sont autant de clés pour comprendre le phénomène, qui reste à explorer.